

TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

En page 2

● Au Congrès du P. C. F.
et du M. R. P.

● La montée du fascisme

En page 3

● Où va le Sud-Est asiatique ?

En page centrale

● L'actualité sociale

En page 7

Le terrorisme et la Paix

QUE signifie cette vague d'attentats ?

Les ultras imaginent-ils parvenir ainsi à imposer un gouvernement de leur choix ? Il est difficile de le penser.

Jugent-ils que toute issue leur est désormais fermée et qu'il ne leur reste plus qu'à lancer un ultime feu d'artifice ? Je ne le crois pas davantage.

Les ultras savent qu'ils ont perdu beaucoup de terrain mais il y a un objectif qu'ils n'ont pas renoncé à atteindre. Cet objectif, c'est le torpillage de la négociation. Pour eux tant qu'il y a de la guerre, il y a de l'espoir.

C'est pourquoi la riposte au terrorisme « sudiste » ne saurait être séparée de la lutte pour la paix. Si pour désarmer la méfiance de ceux qui aident, encouragent ou couvrent les plastiqueurs, le gouvernement exige à Evian de lourdes concessions du F.L.N., alors les ultras auront probablement gagné. Mais si en revanche le mouvement pour la paix se fait irrésistible et pousse le gouvernement à l'accord, alors les plastiqueurs seront assez facilement réduits à l'impuissance.

On ne peut se contenter de faire appel à la vigilance de la police. D'abord parce que cette police compte dans ses rangs un certain nombre d'activistes et qu'elle recule sans cesse devant des mesures radicales. Ensuite et surtout parce que le sort d'un mouvement terroriste est lié au milieu dans lequel il est appelé à se développer. Si ce milieu condamne le terrorisme, il est difficile au terrorisme de s'y maintenir longtemps.

D'où la nécessité de mobiliser la population, de la faire participer activement à la recherche et à la punition des plastiqueurs et de leurs complices, enfin de lier cette action à l'exigence d'une paix rapide.

Et c'est ici sans doute qu'il nous faudra surmonter certaines difficultés. Car si l'immense majorité du pays veut la paix, nombreux sont ceux qui pensent qu'il n'y a plus d'obstacle à cette paix en dehors de la résistance des ultras ou d'une éventuelle « intransigeance » du F.L.N.

Or la vérité est différente. Depuis des mois et des mois, le général de Gaulle cherche à imposer une certaine solution du problème algérien. Conduit à abandonner peu à peu — et surtout depuis les journées de décembre — certains aspects de cette solution, il n'en a pas moins maintenu jusqu'à présent ses traits essentiels : une souveraineté algérienne limitée par un statut organique des communautés, la sauvegarde des privilèges économiques et l'existence de bases militaires.

A l'appel de la Fédération de PARIS — SEINE-BANLIEUE
et SEINE-ET-OISE du P.S.U.

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE "FRANCE-OBSERVATEUR"

— CONTRE LES FANATIQUES DE LA GUERRE
— POUR LE SUCCÈS DE LA NEGOCIATION D'EVIAN
ET LA PAIX EN ALGERIE.

TOUS

à la Maison des Syndicats, 32, rue de la Grange-aux-Belles, PARIS-X^e
VENDREDI 19 MAI A 20 h. 30

Jean-Paul SARTRE

Pierre GAUDEZ

Ancien Président
de l'U.N.E.F.

Daniel MAYER

Président de la Ligue
des Droits de l'Homme

Claude BOURDET et Gilles MARTINET

Directeurs de « FRANCE-OBSERVATEUR »

Emmanuel d'ASTIER

Directeur de « Libération »

Louis FOURNIER

de l'« Express »

Marc BARBUT

(S.G.E.N.)

Roger LORIN

(C.F.T.C.)

G. RINO

(F.O.)

SCHAEFER

(C.G.T.)

et un représentant de la F.E.N.

Sous la présidence d'Edouard DEPREUX,
Secrétaire National du PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Ce qui fait que les représentants français iront à Evian avec des propositions pratiquement inacceptables par les Algériens. Cela n'est pas dramatique s'il s'agit de la première approche d'une discussion qui sera nécessairement longue. Cela est très grave s'il s'agit de conditions « à prendre ou à laisser » comme le laissent entendre certains membres de l'entourage du général de Gaulle.

AUSSI devons-nous expliquer patiemment pour quelles raisons les Algériens veulent obtenir une souveraineté véritable et entière et aussi pour quelles raisons il est de notre intérêt de fonder l'avenir des relations franco-algériennes sur la franche reconnaissance de cette souveraineté. L'histoire de la fin des aventures coloniales est remplie de compromis boiteux que les événements ont vite balayés mais dont le souvenir a laissé des traces profondes chez les peuples « décolonisés ».

Il va de soi que nous ne combattons aucune formule susceptible de mettre fin à la guerre d'Algérie. Nous saluerons n'importe quelle paix à la seule condition qu'elle soit réellement la paix, c'est-à-dire qu'elle soit acceptée par ceux qui combattent. Mais tant que l'accord n'est pas en vue, notre devoir est de lutter pour la meilleure paix possible, c'est-à-dire pour une paix qui ne fasse aucun obstacle à l'émancipation sociale (et non pas seulement nationale) du peuple algérien.

Nous irons dans cette voie avec d'autant plus de détermination que nous voyons déjà se dessiner certaines manœuvres au sein de la gauche elle-même. Il y a des hommes qui, tel Guy Mollet, ne redoutent rien tant que le désaveu que peut leur infliger une paix qu'ils n'ont pas eu jadis le courage de faire. Ne nous étonnons donc pas s'ils mettent en avant — et notamment à propos des communautés — des exigences susceptibles de gêner les négociations.

Cette situation ne nous détournera pas un instant de notre politique d'unité. Le meilleur moyen de déjouer les manœuvres est de faire des propositions claires, précises et difficiles à rejeter. Mais nous devons être sur nos gardes et savoir que, plus que jamais, le sort de la paix dépend d'une bataille politique dans laquelle notre parti a un rôle déterminant à jouer.

Gilles MARTINET

Durcissement en URSS : 3 décrets répressifs

— Déportation pour les « spéculateurs » et les « oisifs »
— Peine de mort pour ceux qui volent l'État

TROIS mesures repressives viennent d'être édictées en U.R.S.S.

1) La distillation clandestine de l'alcool (de la vodka) et la fabrication clandestine des appareils à distillation vont être punies plus sévèrement : par la déportation jusqu'à cinq ans avec travail obligatoire.

2) La déportation de deux à cinq ans avec travail obligatoire menace dorénavant « les personnes qui se dérobent à un travail socialement utile et qui mènent une vie parasitaire ».

3) La peine de mort qui ne pouvait sanctionner jusqu'à présent que les crimes contre l'État (crimes politiques) et les meurtres avec préméditation, est désormais requise dans les cas suivants : les faux-monnayages, les agressions à main armée contre les locaux administratifs, le pillage des biens de l'État, les agressions contre la population commises par bandes organisées, l'organisation de bandes à l'intérieur des institutions pénitencières, ainsi que dans certains cas de récidive.

Un commentaire autorisé

Une première observation s'impose. L'extension du châtiement suprême à toute une série de crimes qui, jusqu'à ces derniers temps, n'étaient pas punis de la peine de mort signifie que ces crimes ont pris une grande extension. On n'aggrave pas ainsi la pénétration si ce genre de délinquance ne prend pas des proportions inquiétantes. C'est ce que constate notamment le procureur général de l'U.R.S.S. *Roudenko* dans un commentaire publié par les *Izvestias* :

« Deux considérations ont déterminé cette décision, écrit-il : d'une part, l'on a constaté ces temps derniers dans plusieurs Républiques de l'Union, un pillage des biens de l'État sur une échelle particulièrement vaste. D'autre part certains criminels et récidivistes organisent des bandes criminelles dans les lieux mêmes de leur détention. Ils terrorisent leurs co-détenus décidés à s'amender et organisent des attaques contre l'administration des lieux de détention. »

Les considérations sur l'étendue du mal ne concernent pas seulement les délits visés par le décret sur l'extension de la peine de mort, mais aussi les deux

premières décisions du Praesidium du Soviet Suprême de la République Fédérée de Russie (la plus importante des 15 Républiques de l'U.R.S.S.). Des mesures analogues ont été prises déjà par deux petites Républiques très éloignées l'une de l'autre. Elles seront certainement édictées dans toutes les autres Républiques Fédérées.

Une explication de la « Pravda »

La deuxième observation — qui découle d'ailleurs de la première — est la suivante : ces décrets de caractère répressif prouvent que le climat social s'est aggravé depuis un certain temps.

La lutte contre l'alcoolisme, entreprise par Nikita Khrouchtchev, n'a donc pas donné de résultats. Et pour cause. La simple augmentation du prix de vente de la vodka ne suffit pas pour enrayer le mal. Ce sont les améliorations des conditions de l'habitat et la hausse sensible du niveau de vie qui sont seules susceptibles de lutter victorieusement contre la « scoulographie », qui atteint en U.R.S.S. des proportions inconnues à l'Occident. L'augmentation du prix de la vodka a eu la conséquence que l'on pouvait prévoir : la distillation clandestine de l'alcool sur une très grande échelle, avec tous les dangers que la fabrication d'une mauvaise vodka présente pour les populations.

Le problème des « parasites » et des « éléments associatifs » est plus complexe. Les termes du décret sont suffisamment vagues et imprécis pour permettre l'application de la peine de « déportation avec travail obligatoire » à des catégories très différentes de gens. Ainsi, en commentant le décret, la *Pravda* du 5 mai écrit :

«...il est dit ensuite dans le décret, qu'il existe encore dans la ville et à la campagne, des individus qui ne veulent pas travailler honnêtement. De pareilles gens prennent souvent des postes « pour la façade » mais en réalité ils vivent de ressources qui ne proviennent pas de leur travail, et ils s'enrichissent au dépens de l'État et des travailleurs ; d'autres, tout en étant capables de travailler, ne travaillent en général nul part, (mais) s'occupent de métiers interdits, d'entreprises privées, de spéculations, de

mendicité ; (d'autres encore) tirent leurs ressources de l'exploitation des autos particulières, emploient la main d'œuvre salariée et touchent des rentes pour les « datchas » (maisons de campagne appartenant à des personnes privées) et pour des parcelles de terre (appartenant aux kolkhoziens à titre personnel) ; (ils) font construire des maisons (et) des datchas avec des revenus qui ne proviennent pas de leur travail (et) utilisent à cet effet des matériaux de construction acquis d'une façon illégale ; (ils) commettent aussi d'autres actes antisociaux. Dans les kolkhoses, les gens de cet acabit, profitant des facilités accordées aux kolkhoziens se dérobent au travail honnête, s'occupent de distillation clandestine, mènent une vie parasitaire, portent atteinte à la discipline du travail et, par cela même, ils portent un préjudice au travail collectif. »

L'application des décrets

Je m'excuse de cette citation, longue et indigeste. Mais elle confirme bien l'impression produite par la lecture du décret : son champ d'application est extrêmement vaste et ses limites ne sont pas bien définies.

Ainsi un ingénieur ou un ouvrier qualifié qui préférera un travail au-dessous de sa qualification pour ne pas devoir quitter sa ville, peut être considéré comme un individu « qui se dérobe » au travail utile pour lequel il a été instruit aux frais de l'État. Il semble bien que ces cas soient très nombreux en U.R.S.S. Une femme qui refuse du travail pour se consacrer à son foyer peut également tomber sous le coup de ce décret. La lutte contre les spéculateurs et parasites n'épargnera pas non plus le chauffeur d'une administration qui, durant les « heures creuses » fait le taxi pour améliorer un peu sa situation.

La nouvelle politique agraire

Mais ce qui est beaucoup plus grave, c'est que les décrets sur les « spéculateurs » et les « parasites », ainsi que celui qui étend la peine de mort à ceux qui volent l'État, peuvent être

utilisés contre les kolkhoziens : Celui qui travaille intensivement sur sa parcelle individuelle « ne se dérobe-t-il pas » au travail utile du kolkhoze ? La femme ou la fille du kolkhozien qui travaille sur cette parcelle au lieu de participer au travail du kolkhoze « ne se dérobe-t-elle pas » aussi à ce que l'État considère comme un travail plus utile ? Ceux qui vendent les produits de leurs lopins de terre sur le marché kolkhozien ne peuvent-ils pas être traités de « spéculateurs » puisque sur ce marché les prix sont libres ? Enfin les kolkhoziens qui partagent entre eux (pour les revendre sur le marché kolkhozien) la grosse partie de la récolte du kolkhoze, au lieu de la faire vendre par celui-ci à l'État et aux prix imposés, ne tombent-ils pas sous le coup du décret menaçant du châtiement suprême, ceux qui volent l'État ? Ce « crime » des kolkhoziens a été dénoncé avec véhémence par N. Khrouchtchev, au cours des derniers mois.

Aussi, doit-on se poser la question suivante : Est-ce que ces décrets ne sont pas destinés en grande partie à appuyer la nouvelle politique agraire esquissée à la dernière session du Comité Central du Parti Communiste de l'U.R.S.S. ? (Celle-ci, on le sait, tend à la suppression du marché kolkhozien libre et laisse peser une menace sur le droit des membres du kolkhoze de posséder, à titre individuel, une parcelle de terre. (1) Ce serait très grave.

Car, en dépit d'un extraordinaire développement industriel, l'U.R.S.S. reste encore un pays dont 40 % de la population vivent de l'agriculture. Toute perturbation dans ce domaine se répercute aussitôt sur le ravitaillement et par conséquent sur l'état physique et moral des populations.

Oreste ROSENFELD

(1) Voir à ce sujet mes articles « La crise agraire en U.R.S.S. » dans le n° 38 du 28 janvier 1961 de *Tribune Socialiste* et « l'U.R.S.S. - 1959 » dans les *Cahiers Internationaux* n° III, Avril 1960.

Notre seule richesse : nos lecteurs

FRANCE

● D'importants remaniements sont à prévoir à la direction de la C.F.T.C. Maurice Bouladoux, actuel président de la Confédération serait appelé à la présidence de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (C.I.S.C.) par le Congrès de cette organisation qui siégera le 28 juin à Paris. Il succèdera à Gaston Tessier qu'il avait déjà remplacé en 1953 à la tête de la C.F.T.C. C'est Georges Levard, actuel secrétaire général de la C.F.T.C. qui deviendrait alors président, et le poste de secrétaire serait confié à Eugène Descamps qui est aujourd'hui vice-président de la C.F.T.C. et secrétaire de la Fédération de la Métallurgie. Eugène Descamps a été un des principaux animateurs de la tendance minoritaire de la C.F.T.C., il a joué un rôle important dans l'implantation du syndicalisme chrétien dans les secteurs industriels ; il est associé à la direction de la C.F.T.C. depuis 1957 et s'est toujours montré soucieux de l'unité, de la combativité et de l'indépendance du syndicalisme chrétien.

● La production industrielle française a progressé de 10 % au cours de l'année 1960, contre 4 % en 1959. Il s'agit là bien entendu d'indices moyens : tandis que les mines de charbon reculaient de 2 %, la production de gaz a progressé de 42 %, celle des industries chimiques de 30 %, celle des industries métallurgiques de 17 à 7 % selon qu'il s'agit de la production ou de la transformation des métaux.

● Le prix du bifeck a atteint un nouveau record : 11,83 NF le kilo, soit 90 francs de plus qu'à la fin de l'opération « Suivez le bœuf ». Mais à part ça « la condition des Français s'améliore » comme dit le Roi.

CORÉE DU SUD

Une junte militaire, présidée par le général Chang Do Yon, a pris le pouvoir à Séoul et mis en état d'arrestation M. John Chang Myun

flashes - actualité

président du Conseil, qui avait succédé il y a un an à M. Syngman Rhee. Les généraux insurgés ont déclaré que leur mouvement visait à mettre un terme à la corruption qui frappait d'incapacité le régime Sud Coréen ; ils se sont proclamés anti-communistes et désireux de resserrer les liens qui unissent la Corée aux États-Unis. Cependant le chargé d'affaires Américain a annoncé que son pays soutenait le Gouvernement légal, tandis que les 50.000 soldats américains stationnés en Corée du Sud ont été mis en état d'alerte. Il est impossible à l'heure actuelle de prédire l'avenir de cette tentative ; mais elle révèle la précarité du régime Sud Coréen depuis la chute du dictateur Syngman Rhee : la situation économique se dégrade, les lois d'exception s'accumulent sans étouffer l'agitation des travailleurs et des étudiants. Pendant ce temps la Corée du Nord « compte les points » et attend que la Corée du Sud tombe comme un fruit mûr.

LAOS

La Conférence de Genève sur le Laos va enfin s'ouvrir, passant outre aux réticences des délégués du gouvernement Royal (pro américain) qui ne veulent pas siéger aux côtés des neutralistes et des communistes du Pathet Lao. Elle s'efforcera de définir pour le Laos un statut de neutralité effective analogue à celui qu'avait prévu la première conférence de Genève en 1954. Deux faits doivent être notés :

1) C'est la première fois que les États-Unis et la Chine Populaire se rencontrent à un niveau aussi élevé (celui des ministres des Affaires Étrangères). Il y a là une concession notable de la part des États-Unis, qui ont par ailleurs

renoncé à soutenir les exigences de leurs partisans laotiens quant à la représentation du Laos à Genève.

2) La Conférence ne sera vraisemblablement pas terminée quand s'ouvrira la conférence d'Evian ; et la délégation du F.L.N. résidera à Genève ; c'est dire qu'elle ne manquera pas de conseillers amicaux et désintéressés !

Parallèlement, se poursuivent au Laos, les négociations entre les trois tendances qui se partagent le pays en vue de la constitution d'un Gouvernement de coalition. Mais le résultat de ces contacts locaux dépend étroitement des décisions qui seront prises à Genève.

PÉROU

Sept morts, soixante blessés, tel est le résultat des bagarres qui ont marqué le passage du général Odría, en tournée électorale, dans la ville de Huancayo. Le général Odría avait pris le pouvoir en 1948, par un coup d'état militaire qui avait renversé le gouvernement du Président Bustamante, à tendances de gauche. En 1956, le général Odría avait cédé la place au président Manuel Prado et s'était réfugié aux États-Unis. Revenu récemment pour préparer les élections de 1962, il a entrepris de visiter le pays, ce qui a provoqué de violentes réactions de la part de l'Union Générale des Travailleurs Péruviens et du parti de gauche Apra. Si le général Odría persévère dans sa campagne, il est vraisemblable que la situation s'aggraverait : or l'actuel régime du Pérou est un des plus fragiles de toute l'Amérique Latine. Signalons par ailleurs de vives échauffourées en Colombie entre la police et les manifestants fidélistes.

ALLEMAGNE DE L'EST

Le général Vincenz Mueller, ancien chef d'État-Major de l'armée populaire, est mort à l'âge de 66 ans. Ancien général de la Wehrmacht hitlérienne, Mueller fut capturé en 1944 par l'armée soviétique. Revenu d'U.R.S.S. en 1948, il fut aussitôt rétabli dans son grade et reçut la tâche d'organiser les unités de la police populaire qui se transforma ultérieurement en armée populaire. Il fut en quelque sorte le Speidel de la R.D.A...

ÉTATS-UNIS

Le sénateur démocrate Wayne Morse a déclaré qu'on avait beaucoup exagéré aux États-Unis l'importance de l'aide militaire fournie par l'U.R.S.S. à Cuba. Par ailleurs une centaine d'intellectuels américains, parmi lesquels Arthur Miller, les professeurs de sociologie Lewis Mumford et David Riesman ont écrit au Président Kennedy pour lui demander de renoncer à écraser la révolution cubaine qui selon eux ne constitue pas un danger pour la sécurité militaire des États-Unis. Leur lettre a été publiée par le *New York Times*. Bien que l'influence politique des intellectuels soit réduite aux États-Unis, il faut noter cette première manifestation d'opposition de quelque importance à la politique de l'Administration démocrate envers Cuba.

ANGOLA

Un premier bilan de l'insurrection a été publié à Léopoldville par les dirigeants nationalistes : 1.000 Portugais auraient été tués par les insurgés, tandis que la répression aurait fait 25.000 victimes parmi les Africains. L'aviation portugaise emploierait le napalm pour incendier les villages suspects d'aider les rebelles : aussi 60.000 africains se seraient déjà réfugiés au Congo.

Emmanuel TERRAY

LES CONGRÈS
du P.C. et du M.R.P.

Deux anachronismes

Deux Congrès nationaux de partis, celui du M.R.P. et celui du P.C., se sont tenus à la fin de la semaine dernière. Un surcroît d'intérêt leur était conféré par le fait qu'ils avaient lieu peu de temps après les événements d'Avril. Comment ces partis allaient-ils réagir à la crise récente ? Quelles conclusions allaient-ils en tirer pour l'avenir ? Telles étaient les questions qui se trouvaient posées par la tenue de ces assemblées

Au P.C. : La revanche de Staline

CINQ ans après le XX^e Congrès du Parti Communiste de l'U.R.S.S., le XVI^e Congrès du P.C.F. paraît s'acheminer sur une revanche éclatante de la ligne Thorez et de l'équipe Thorez, durement secoués depuis 1956. La restauration intégrale du rituel et, jusque dans le détail des formules liturgiques, du culte de la personnalité, la liquidation sans débat des « opportunistes », la science raffinée de la mortification auto-critique, c'est comme une revanche de Staline. Revanche plus troublante si l'on considère les symptômes d'une restalinisation de l'U.R.S.S., la résurrection, là aussi, de Staline et les conditions objectives qui semblent provoquer cet inflexionnement du khrouchtchéisme : une supériorité militaire et technique croissante, alliée à des difficultés persistantes pour élever le niveau de vie, satisfaire les besoins essentiels, liquider la crise agricole toujours renaissante ; bref les conditions d'une politique plus tendue justificatrice d'un renforcement de la « vigilance » du parti.

C'est ce ressac du Khrouchtchéisme que n'avaient pas prévu Casanova, Servin et Kriegel-Valrimont. C'est sur

lui que comptait Thorez pour réaffirmer une autorité que Khrouchtchev n'a sans doute jamais envisagé sérieusement de contester.

Les communistes d'Europe Occidentale, pour le khrouchtchéisme comme pour le stalinisme, sont les « hérésions » à l'arrière de l'ennemi. Mieux vaut donc la médiocrité sûre d'un parti thorezien plutôt que les promesses périlleuses d'une crise même khrouchtchéienne.

Mais à l'ère des sputniks (justement !) l'immobilisme est mortel. Le rapport du nouveau secrétaire à l'organisation, Marchais, a laissé entrevoir (sans doute pour accabler Servin) l'état médiocre de l'organisation du parti dans la majorité des fédérations.

Mais que penser de ce « léniniste » qui, pas un instant, ne cherche les causes « politiques » de cette dégradation continue de l'organisation, qui, comme seul remède, répète pour la « nième » fois la nécessité de « veiller davantage à l'activité des cellules, particulièrement des cellules d'entreprise », qui ressuscite, pour les besoins de la cause, l'éternel débat, jadis exploité par Lecœur, sur les rap-

ports « parti-organisation de masse » ?

Dans l'orbite étroite de l'univers thorezien d'où il s'interdit de sortir, le P.C.F. oscille ainsi sans cesse de la tactique « étroite » à la tactique « large » et vice-versa, de Lecœur à Servin, de Servin à Marchais. Et derrière « l'organisation », tout suit ; et d'abord la cohorte décimée des intellectuels fidèles : reverrons-nous bientôt « le peintre à son créneau » ?

En fait les questions mises à jour par la crise Servin-Casanova demeurent. Elles sont celles de la France 1961 auxquelles ne répond nullement la ritournelle du Thorez 36-45. Elles sont celles mêmes sur lesquelles le P.S.U. exerce sa réflexion, auxquelles la Résolution de son 1^{er} Congrès apporte des éléments de réponse, que le P.C.F. ne pourra toujours éluder. Oui ou non, la garantie de la stabilité démocratique en ce pays est-elle ailleurs que dans des changements de structure assurant l'avenir d'une France Socialiste ? Oui ou non, existe-t-il une base de classe, le Front Socialiste, pour une telle politique ? Oui ou non la pratique sincère du Front commun est-elle compatible avec la conception du parti « état-major » ?

Le P.C.F. a préféré, plutôt que répondre à ces questions, réaffirmer, tout au long du Congrès, le rôle « irremplaçable », « dirigeant » du « parti de la classe ouvrière ».

Cela peut ranimer la fierté des militants, le temps d'un Congrès, mais beaucoup s'interrogeront, plus encore après ce retour aux thèses dogmatiques, sur l'efficacité d'une tactique qui, à l'abri des phrases unitaires, cultive l'isolement. Servin et Casanova en étaient venus à de telles réflexions parce qu'un courant puissant de contestations des thèses Thorez s'affirmait dans le parti. Wœldeck-Rochet lui-même, ce n'est mystère pour personne, n'avait pas été insensible à ce courant.

Qu'en sera-t-il au prochain ressac d'une crise irréversible, quand les sollicitations de la base se feront plus pressantes ? Suffira-t-il, autour du vieux chef, de la garde vigilante du nouveau secrétaire à l'organisation et de la fournée des nouveaux promus, tous moulés depuis 15 ans par l'appareil ? Le temps des épurations « tactiques » est révolu ; la « racine du mal », en effet, est politique.

Jean POPEREN

Au M.R.P. : Un immobilisme à toute épreuve

Sur le Congrès du M.R.P. qui vient de se tenir à Royan, on pourrait, à peu de chose près, faire les mêmes commentaires que sur celui de l'année dernière, qui avait lieu au début du mois de juin.

Une fois de plus, les militants ont vigoureusement applaudi certaines formules, souvent heureuses, de M. P.-H. Teitgen, qui n'a pas ménagé ses critiques au système : « Les pompiers du 22 avril, dit-il, furent les incendiaires du 13 mai... Je ne me résigne pas à voir la France amputée de la démocratie. Je ne me résignerai jamais à approuver la raison d'Etat. » Mais ils ont applaudi aussi M. Pflimlin quand il déclarait :

« Si d'aucuns vont jusqu'à penser que la liberté est menacée par l'homme qui présentement se sert de l'article 16, je leur dit qu'ils commettent la plus grave des erreurs de diagnostic.

Comme il y a trois ans, je crois que Charles de Gaulle est le meilleur rempart de la liberté. »

Une fois de plus, les militants ont exprimé des critiques sérieuses à l'égard de la plupart des aspects de la politique du régime :

● **Politique économique et sociale :** « Paul Bacon propose, — a dit l'un d'eux, soucieux de dégager la responsabilité des ministres M.R.P. — Baumgartner s'oppose et Debré dispose en faveur de Baumgartner. »

● **Politique internationale :** condamnation du « nationalisme superbe » du gaullisme, rappel des traditionnelles positions en faveur de l'intégration européenne des Six.

● **Fonctionnement du régime :** « Nous voudrions que le Chef de l'Etat encourage la renaissance de la démocratie, qu'il aide les démocrates à préparer l'avenir, qu'il associe le

peuple à ses entreprises au lieu de lui demander aux heures de drame une adhésion à sa personne et un chèque en blanc pour agir. »

Seule la politique algérienne a été approuvée sans la moindre réserve.

Mais, après avoir ainsi démolé en détail, un par un, tous les autres aspects du régime, le congrès, une fois de plus, a accepté globalement le bilan du gaullisme et de l'appui que lui a apporté le M.R.P.

Ainsi les événements — et quels événements — ont passé sans provoquer le moindre changement dans l'attitude de ce parti. On pourrait même soutenir que les efforts pour prendre apparemment quelque distance à l'égard du régime, ont été moins sensibles qu'au congrès de l'année dernière.

On note, tout au plus, l'impression d'une inquiétude sur l'usage qui sera

fait de l'article 16 et sur la durée de son application. Le seul point sur lequel on enregistre un semblant de fermeté et de menace de rupture, c'est l'éventuelle modification de la Constitution par le biais des pouvoirs conférés à de Gaulle par le recours à l'article 16. Mais pourquoi de Gaulle aurait-il besoin d'une révision de la Constitution ? Et, au fait, de quelle Constitution ? Voilà beau temps que nous n'en avons plus. Et le M.R.P. n'a rien tenté pour éviter qu'il en soit ainsi.

Tout s'est passé, ainsi qu'au précédent congrès, comme si les dirigeants du M.R.P. cherchaient seulement à se ménager quelques alibis pour éviter de porter la responsabilité des actes du régime gaulliste, tout en se gardant bien de rompre avec lui et de prendre aucune initiative pour le combattre réellement.

R. V.

La montée du fascisme

LES attentats au plastic se multiplient. Il s'agit, pour les hommes et les organisations de l'extrême-droite fasciste, d'entretenir un climat d'insécurité et de terreur. Ainsi agissent, dans les premiers temps, les fascistes d'Italie et d'Allemagne qui dirigeaient leur violence contre les sièges d'organisations syndicales, les partis démocratiques et socialistes, les journaux de gauche pour décourager la résistance et la combativité.

Et s'ils parvinrent à leur but, dans ces deux pays, ce fut non pas à cause de la faiblesse des réac-

tions populaires, mais en raison de la passivité et souvent de la complicité des gouvernements.

Notre pouvoir « fort » vient de mesurer sa faiblesse qui tient au fait qu'il est né lui-même d'un coup d'Etat et d'un chantage à la violence et à la guerre civile. Prisonnier de ses origines, il a fait pénétrer aux plus hauts postes de l'armée, de la police, de l'Etat, des hommes dont les sympathies allaient évidemment vers l'extrême-droite.

Comment ne serait-il pas débordé aujourd'hui ? Il s'est acculé lui-même à une situation sans issue. Con-

traint par les événements et par la résistance populaire à abandonner la politique algérienne de ses premiers temps, il se voit abandonner d'une partie de ceux qui l'avaient d'abord soutenu. Mais comme, en même temps, il ne fait appel aux forces populaires qu'épisodiquement dans les heures de désarroi ou au moment des plébiscites, l'Etat, cher au général de Gaulle, se trouve privé d'appui. Son armée, après avoir fait les « ratissages » de la Kasbah, doit aujourd'hui faire celui des fermes des colons dans la

Mitidja. Sa police est débordée : aussi longtemps que continue la guerre d'Algérie, elle exerce sa surveillance et sa répression sur les hommes et les organisations qui luttent pour la paix, ainsi que sur les Algériens vivant en France.

Que ne surveille-t-elle davantage les plastiqueurs de l'extrême-droite qui eux, font courir un danger réel à la population française ?

Beau résultat en vérité de la politique des ambiguïtés et des volte-face.

Pierre LUQUET

COMMUNIQUÉ DU P.S.U.

LES attentats au plastic qui se multiplient, visant en particulier la presse démocratique : France Observateur et le Patriote de Nice et les permanences syndicales, confirent que les ultras et les factieux n'ont pas renoncé, malgré l'échec du putsch d'Alger à imposer leurs vues par la violence et la terreur à une population française qui leur est profondément hostile.

Alors que de tels attentats menacent de se renouveler et de s'étendre, l'impuissance manifeste des pouvoirs publics montre une fois

de plus la faiblesse de « l'Etat fort » dès qu'il ne s'agit plus de saisir les journaux démocratiques mais de les protéger contre les attentats.

Le Bureau National du P.S.U. appelle l'opinion publique à exiger des mesures efficaces pour mettre hors d'état de nuire les plastiqueurs.

La vigilance doit se resserrer autour des organisations démocratiques et syndicales, de leurs journaux et de leurs sièges.

15 MAI 1961

Lettre de Cl. Bourdet au Préfet de Police

L'OFFENSIVE du « plastic » continue. Les explosions se multiplient, causant non seulement des dégâts matériels, mais faisant aussi des victimes.

M. Claude Bourdet, conseiller municipal, mais aussi directeur politique de l'hebdomadaire France-Observateur dont les locaux viennent d'être saccagés par une explosion, ne s'étonne pas que cet hebdomadaire ait été visé.

Mais il s'étonne, par contre, de l'impunité dont jouissent les auteurs de ces crimes. Sans doute l'étrange mansuétude dont ont bénéficié les états-majors du fascisme

et du terrorisme lors du procès du Bazooka et du procès des Barricades a-t-elle laissé intactes leur organisations et les encourage-t-elles à agir.

Du moins la police a-t-elle eu l'occasion, lors des enquêtes relatives à ces affaires et en bien d'autres cas depuis le 13 mai 1958 de prendre connaissance de leur dispositif. L'auteur de la présente question demande donc à M. le Préfet de Police de prendre toutes mesures utiles pour mettre hors d'état de nuire les réseaux activistes dans la région parisienne et leurs chefs, quels qu'ils soient.

Le Sud-Est asiatique, cho

CAMBODGE

Une neutralité menacée

DANS la région troublée du Sud-Est asiatique, le Cambodge apparaît — pour combien de temps encore ? — comme une sorte de Suisse, un havre de calme et de paix : il bénéficie d'un gouvernement stable, animé par un leader national jeune, énergique, et populaire; il ne connaît pas de graves dissensions internes, il a su entretenir de bonnes relations avec les grands de ce monde, l'URSS, la Chine aussi bien que la France. Le Cambodge est sans doute un pays sous-développé mais la misère y est moins horrible qu'en Inde ou en Indonésie parce que sa population est essentiellement rurale : la seule concentration urbaine de quelque importance est la capitale : Pnom Penh (500.000 habitants, sur 5 millions de Cambodgiens). Bref, le peuple cambodgien devrait être heureux et n'avoir pas d'histoire. Malheureusement, le Cambodge n'est pas une île, il est entouré de voisins agressifs, qui bien souvent l'ont déjà tourmenté au cours des siècles passés et paraissent tout à fait capables de continuer à menacer son indépendance et son existence.

Le 9 mars 1945, le coup de force de l'armée d'occupation japonaise contre l'administration coloniale française en Indochine entraîna la proclamation de l'indépendance totale du Cambodge. Quelques mois plus tard, les troupes françaises sont de retour et le Cambodge reçoit alors le statut d'Etat associé. Il ne recouvrera son indépendance qu'en octobre 1953.

La guerre d'Indochine n'a pas eu au Cambodge l'apreté qui l'a caractérisée tant au Laos qu'au Vietnam. Sans doute une guérilla constante fut entretenue par les « Khmers Issaraks » (Khmers libres). Mais, ce mouvement ne sut jamais s'organiser : ce titre ambitieux ne recouvrit en fait qu'une Afin de remédier à cette carence, le Viet-Minh tenta dès 1950 d'implanter au Cambodge un parti communiste capable de mener le combat contre le roi et contre la France, ou tout au moins un mouvement progressiste analogue au Pathet Lao du Laos. Mais l'opération, réussie au Laos, échoua au Cambodge. Le « gouvernement cambodgien de la Résistance » créé par le Viet Minh et placé sous la direction de Son Ngoc Thanh, le Premier ministre imposé par les Japonais en 1945, ne fut reconnu que par la République démocratique du Viet Nam. A la conférence de Genève, il tenta d'obtenir que le Cambodge soit comme le Vietnam, partagé en deux zones dont l'une lui serait confiée, mais cette revendication ne fut soutenue ni par l'URSS ni par la Chine. Le gouvernement cambodgien refusa d'avoir le moindre contact avec ce régime fantomatique, et le bloc communiste s'inclina : en moins de deux mois, toute l'armature administrative du Vietminh au Cambodge disparut.

Le Vietnam est un des deux ennemis héréditaires de la nation khmère; sous l'apparence du communisme, la grande majorité des Cambodgiens ont vu une nouvelle tentative des envahisseurs et des oppresseurs traditionnels de leur peuple, et ils se sont resserrés autour de leurs institutions et de leur chef.

Dieu-Roi, fin diplomate et socialiste, Norodom Sihanouk

Celui-ci, le Prince Norodom Sihanouk, est un des hommes d'Etat les plus remarquables qu'ait produits l'Asie moderne. C'est en grande partie à son habileté et à son énergie que le Cambodge doit d'avoir été épargné par la guerre et d'avoir obtenu pacifiquement son indépendance. Le prince Sihanouk fut un moment Roi du Cambodge, puis il abdiqua en faveur de ses parents pour prendre en mains la direction effective du pays, après une expérience malheureuse de monarchie parlementaire. Norodom Sihanouk déclare le système parlementaire inapplicable aux pays sous-développés en raison du manque de maturité politique et du retard économique qui les caractérise. Il se prononce pour un socialisme qu'il définit par le rapprochement des classes sociales et la juste répartition des richesses du pays. Le socialisme est en fait un empirisme qui concilie une théorie monarchique du Dieu-Roi avec le système du Parti Unique, le développement des entreprises d'Etat avec l'appel insistant aux capitaux et aux experts étrangers le tout enrobé dans une philosophie bouddhique.

Le pouvoir du Prince Norodom Sihanouk s'appuie sur un parti largement dominant, la Communauté Socialiste Populaire, qui rassemble toute les couches sociales et où l'appareil de l'Etat recrute l'essentiel de ses cadres. Le gouvernement cambodgien tolère l'existence légale d'un parti communiste. Mais celui-ci, le Pracheachon n'a ni chefs ni troupes. Les communistes les mieux formés tentent de s'infiltrer dans le Parti gouvernemental — mais la vigilance du Prince Sihanouk est rarement en défaut — et le parti communiste, toujours soupçonné d'être une créature des Vietnamiens, n'a aucune chance de s'implanter dans les masses populaires. Ajoutons qu'au Cambodge, les paysans sont pour la plupart, des petits propriétaires, ce qui rend difficile l'agitation agraire. Au total, le prince Sihanouk ne rencontre que deux oppositions réelles : l'opposition conservatrice des bonzes encore très

puissants au Cambodge, et l'opposition révolutionnaire des étudiants et d'une fraction de l'intelligentsia. Mais, si le prince évite jusqu'à présent, d'affronter ces deux adversaires en un conflit ouvert, son pouvoir ne semble pas, par ailleurs sérieusement menacé par eux.

Une économie fragile

Dans le domaine économique, le développement du Cambodge est lent et difficile. Le revenu national par habitant est inférieur à 100 dollars par an. Si la surface cultivée en riz a légèrement augmenté de 1948 à 1958, le rendement a en revanche baissé, et la production globale reste stagnante. Des efforts d'organisation rurale ont été accomplis, inspirés tant par les coopératives israéliennes ou yougoslaves que par les communes populaires chinoises. En ce qui concerne l'industrialisation, elle repose principalement sur l'aide étrangère. Le Cambodge a mis en vigueur un statut des entreprises étrangères qui leur impose soit une importante participation cambodgienne au capital, soit des restrictions sur le rapatriement des bénéfices. Par ailleurs au titre de l'aide publique, le Cambodge a reçu ces dernières années une moyenne annuelle de 40 millions de dollars.

Cette aide provient pour une part de la France — qui a établi une chaîne de montage de camionnettes 2 CV. à Pnom-Penh et construit le port national du Cambodge.

Ainsi les Cambodgiens ont pu se passer du port de Saigon, jusqu'alors intermédiaire obligé entre le Cambodge et le monde extérieur, que le régime de Diem ouvrait ou fermait à volonté au commerce cambodgien, selon les pressions qu'il désirait exercer sur la politique du prince Sihanouk. Mais elle vient aussi de l'URSS qui a construit à Pnom-Penh un magnifique hôpital.

C'est en effet une des originalités du Cambodge que d'être et de se vouloir un pays non pas neutraliste, mais neutre. Les accords de Genève ont interdit au Cambodge d'adhérer à un pacte militaire, quel qu'il soit; ce statut de type suisse, le

Peu de régions ont autant subi les influences néfastes de la guerre froide que les pays d'Indochine. L'invasion des Japonais en 1945 et la reconquête de ces pays furent marquées par des événements du Royaume du Laos et la séparation du Vietnam. Les principales puissances étrangères (Chine et Etats-Unis) furent les principales bénéficiaires de cette politique d'anticommunisme. L'intervention U.S.A. au Laos, l'importance de la politique de M. Diem au Sud-Vietnam. D'où l'importance de l'établissement d'un régime neutre des communistes.

Plus que le Cambodge, le Laos et le Vietnam ont subi les effets de la « guerre d'Indochine », et subissent les conséquences de la décomposition des deux blocs.

Ce sont justement ces deux pays qui ont été l'objet de la Conférence des 14 qui vient de débiter. Car son problème sera sous-jacent à toutes les occasions, en attendant de faire l'objet d'une conférence internationale.

C'est pourquoi, alors que débute la Conférence de Genève, on se préoccupe de la situation du Laos pour influencer en fait l'avenir du Vietnam. Il est important de faire le point sur le Cambodge.

Prince Sihanouk met tous ses efforts à le conserver. S'il a réprimé sans faiblesse un complot para-communiste monté en 1959 par Son Ngoc Thanh, s'il a imposé d'office la nationalité cambodgienne à tous les Chinois résidant au Cambodge, il entretient en revanche d'excellentes relations avec la Chine populaire, ce qui lui permet d'être à l'abri des tentatives de pénétration que le Vietminh réussit si bien au Laos et au Sud Vietnam. De même, les liens économiques et culturels entre le Cambodge et la France sont restés étroits. C'est de la Thaïlande et du Sud-Vietnam que sont venus jusqu'à présent les plus graves menaces pour le Cambodge.

L'état

Ces deux pays ont tout au long de leur histoire essayé d'écraser le Cambodge et de se partager son territoire. Cette ambition séculaire se traduit aujourd'hui en termes stratégiques de la guerre froide. Les régimes pro-américains qui détiennent le pouvoir à Saigon et à Bangkok ne cessent de présenter à leur puissant protecteur l'image d'un Cambodge

LAOS: Vers la fin d'un combat

QUEL contraste entre l'exiguïté du territoire laotien, peuple d'à peine trois millions d'habitants, et la violence des passions qu'il a suscitées, et suscite encore aujourd'hui, et qui le placent depuis plusieurs mois au premier rang de la scène internationale. En fait, tout concorde à en faire l'un des terrains de prédilection de la guerre froide : la stabilité interne du royaume est fonction de la tension entre les deux blocs. C'est pourquoi la Conférence réunie actuellement à Genève à son sujet et dont l'annonce est si difficile, permettra de juger des bonnes intentions de l'Est et de l'Ouest.

Une neutralité toujours combattue

Les Accords de Genève de 1954 cantonnaient le Laos dans un statut de semi-neutralité : sur le plan international, en lui interdisant toute alliance militaire avec l'étranger; sur le plan interne, en intégrant le Pathet-Lao, qui avait combattu les Français aux côtés du Vietminh. Seule, la France conservait une mission militaire chargée de former les cadres d'une armée réduite.

En 1954 et 1958, ces accords reçurent un début d'application sous la direction du gouvernement neutraliste du Prince Souvanna Phouma. Le Pathet-Lao fut effectivement intégré. Les difficultés apparurent lorsque les Américains crurent à l'intérêt stratégique du Laos dans leur lutte anti-communiste, appuyés en cela par l'O.T.A.S.E. et le Sud-Vietnam, et bénéficiant d'une certaine carence française. Souvanna Phouma démissionna en 1958. Au Laos neutraliste, se substituait un Laos pro-américain.

La révolte du capitaine Cong-Lé

Dès ce moment, les colonels américains — en civil — affluèrent. L'aide américaine, pour les trois-quarts militaire, s'accrut. Pour la seule année 1960, 34 millions de dollars furent accordés, dont 10 millions seulement en aide économique. Le Laos devint le pays le plus cher par tête d'habitant au trésor U.S. Dès lors, la corruption s'intensifiait dans tous les secteurs de l'administration. L'économie laotienne subit le contre-coup du gonflement du secteur militaire. Le Laos cessa d'exporter jusqu'à son riz.

De plus, face au Pathet-Lao retourné pour la « nième » fois depuis 1946 dans la clandestinité, les forces armées du général Phoumi, « l'homme fort » imposé par Washington, perdaient peu à peu le contrôle de la situation.

Devant ce gâchis, dégoûtés par la corruption installée par les Américains, face au combat sans issue qu'on leur faisait poursuivre contre le Pathet-Lao, les parachutistes, fer de lance de l'armée, animés par le capitaine Cong-Lé, prirent Vientiane le 9 avril 1960. Le capitaine Cong-Lé, révolté dans ses sentiments nationalistes et à l'origine sans idéologie politique, constitua un comité révolutionnaire qui fit appel à Souvanna Phouma pour reprendre la seule politique viable au Laos, à savoir : réintégrer le Pathet-Lao et reprendre la politique de neutralité de 1955. Le gouvernement Souvanna Phouma fut légalement investi par une Assemblée Nationale qui avait pourtant été élue lorsque Phoumi et ses conseillers américains étaient au pouvoir.

Le sabotage U.S. continue

La riposte ne se fit pas attendre avec la création à Savannakhet dans le Sud du pays, d'un Comité contre-révolutionnaire dirigé par Boum-Oum, prince féodal de la région, et l'éternel Phoumi, comité soutenu et armé par les Etats-Unis et la Thaïlande. Les principaux cadres de l'armée laotienne, installés grâce à l'aide américaine, rallièrent le camp Phoumi. Pendant ce temps, les Thaïlandais bloquaient Vientiane (qui se trouve sur la frontière des deux pays) où Souvanna Phouma ne pouvait compter que sur la fidélité des parachutistes de Cong-Lé. En décembre, la capitale tombait aux mains des « phoumistes » et le gouvernement Boum Oum recevait l'investiture du Roi. Savang-Vathana depuis toujours hostile à Souvanna Phouma. Entre temps, le prince neutraliste avait dû faire appel à l'U.R.S.S. qui, par l'intermédiaire de Hanoi, constituait un pont aérien fournissant les troupes de Cong-Lé et du Pathet Lao et cela sans interruption jusqu'à ces jours derniers. Souvanna Phouma se réfugiait à Pnom-Penh tandis que de part et d'autre, on assistait à une course aux armements. L'avantage de ce combat fratricide tourna en faveur des troupes fidèles à Souvanna Phouma et au Pathet Lao. Depuis le mois de mars environ, les troupes phoumistes, enfermées dans les grands centres, sont sur la défensive.

La nécessité d'un règlement international

Devant ce recul des forces phoumistes, des pressions furent faites pour que l'OTASE, organisation militaire créée par Foster Dulles pour la lutte contre

Implosions des rivalités Est-Ouest

SUD-VIETNAM:

Entre Diem et Ho-Chi-Minh

uits des rivalités impérialistes et les consé-
quences de l'ex-Indochine française. Après
la conférence Franco-Britannique, les populations de
l'Indochine. La division, avec la création
du Vietnam en deux états antagonistes, et l'inter-
férence dans cette partie du monde (U.R.S.S.,
conséquences de la durée du conflit. En par-
ticularité, le brusquement allumé à cette occasion :
la création de l'O.T.A.S.E. (Organisation
pour des accords de Genève (1954) avec l'in-
ter-aide militaire et l'appui accordé au régime
aussi la rupture de l'équilibre international
de 1954 et par conséquent l'intervention di-

du Vietnam sont sortis profondément meur-
tris aujourd'hui les conséquences de l'affron-

ont aujourd'hui l'objet essentiel de l'atten-
tion. C'est le motif officiel de la réunion de la
Conférence de Genève ; le Vietnam ensuite,
les discussions qui se dérouleront à cette
nouvelle conférence internationale.

Conférence de Genève qui doit marquer pro-
fondément la portée singulièrement le seul Royaume
de tout le Sud-Est asiatique, il nous est appa-
ré, le Laos et le Sud-Vietnam.

miné par la subversion communiste, espérant ob-
tenir ainsi la complaisance des USA à l'égard de
leurs projets d'annexion. Cet espoir n'a pas tou-
jours été déçu ; en 1959, Norodom Sihanouk triom-
pha de justesse du complot pro-américain du gé-
néral Mochulpich, qui avait l'appui à peine caché
de M. Ngo Dinh Diem.

L'issue de la crise laotienne, qui entrainera sans
doute un renforcement notable des éléments com-
munistes au Laos, rendra par contre-coup la situa-
tion plus difficile au prince Sihanouk. Vietnamiens
et Thaïlandais seront de plus en plus tentés de
ruiner l'indépendance cambodgienne, et il est à
craindre que les USA soient de plus en plus dispo-
sés à favoriser leurs entreprises. Le Cambodge sera
isolé entre ses ennemis, communistes au Nord, pro-
américains à l'Est et à l'Ouest ; les pays qui l'ap-
puient, l'Inde, la France sont loin ; dans ces condi-
tions, que le loup soit communiste ou pro-occiden-
tal, le prince Sihanouk risque d'être à brève
échéance la chèvre de M. Seguin. Le tranquille et
pacifique Cambodge va connaître des heures diffi-
ciles.

Bernard FRESNEAU

Un fratricide ?

le communisme, intervienne directement, absurdité
que seule la modération de la France et des Britan-
niques put empêcher. L'OTASE en vint même à de-
mander la neutralité du Laos, se rangeant ainsi der-
rière le prince Sihanouk qui demandait, depuis le
mois de janvier 1961, la réunion d'une « Conférence
des 14 » pour régler le conflit. Cette reculade de
Washington coïncidait avec l'accession de la nou-
velle administration au pouvoir. Elle montre que
l'Occident, dans son ensemble, a enfin admis l'idée
d'un Laos neutre.

Malgré l'hostilité première des USA, une conces-
sion a été faite par l'Occident : sa participation à
une nouvelle conférence de Genève, proposée par
le Cambodge neutre et constamment relancée par
les communistes.

La nouvelle conférence de Genève

Si l'on ne peut actuellement rien dire de ses possi-
bilités, la Conférence de Genève contient en elle-
même des éléments nouveaux sur le plan des rela-
tions Est-Ouest.

D'abord, c'est la première fois qu'une conférence
internationale est réunie pour discuter du sort d'un
pays « protégé » par les USA. Il s'agit donc là d'une
victoire diplomatique de l'URSS et de la Chine.

D'autre part, c'est aussi la première fois, depuis
1954, que les Etats-Unis acceptent de siéger à côté
de la Chine de Pékin. Le fait est important, car
c'est en grande partie de l'évolution des rapports
sino-américains que dépendent le déroulement de
la conférence, le règlement du problème laotien, et
d'une façon plus générale, l'avenir du Sud-Est asia-
tique dans son ensemble. A ce sujet, il faut d'ailleurs
remarquer que l'URSS en prenant l'initiative d'in-
tervenir directement dans le conflit, a maintenu à
l'écart la Chine populaire, de manière à ne pas gêner
sa rentrée sur la scène internationale et à préserver
les chances d'un règlement du problème laotien.
Enfin, cette conférence permettra de juger de l'état
des relations sino-indiennes, quelque peu tendues ces
temps derniers.

Ce qui paraît sûr, c'est que les communistes, et
probablement les neutralistes, ont l'intention de dé-
border du seul cadre laotien, en proposant la neutra-
lisation du Sud-Est Asiatique. Ce à quoi les Occi-
dentaux s'opposent. Il n'en reste pas moins que
le problème du Sud-Vietnam sera posé.

L.-C. BASTIA

C'« sera moi ou le communisme » se plaît à répé-
ter le Président Diem. Mieux vaudrait dire :
« Après moi le communisme » car la dictature
de type fasciste installée à Saigon et soutenue par
Washington a si bien fait le « lit du communisme »
que les Sud-Vietnamiens ne se donnent plus qu'une
ou deux années pour voir arriver l'oncle Ho Chi-
Minh : subversion communiste généralisée dans
les campagnes, économie paralysée, mécontentement
populaire, tels sont les résultats locaux d'un
régime honni de tous, mais qui n'en reçoit pas moins
le soutien de l'Occident en tant que « dernier ram-
part au communisme ».

Le Vietminh dans les campagnes

Pour l'ancien d'Indochine, celui qui a connu, fin
1953, la pire période du Corps Expéditionnaire, le
plus frappant est l'analogie avec la situation actuel-
le. Les campagnes et même les alentours de Saigon,
ne sont plus sûrs. On ne peut plus quitter la capi-
tale sans escorte et il a fallu protéger, au moyen de
canons, le passage du vice-président Johnson lors de
sa visite la semaine dernière. Les vieilles tours de
garde inventées par les Français pour surveiller les
routes ont repris du service. Pourtant, en 1954, après
les accords de Genève, le Vietminh avait ramené ses
cadres dans le Nord. Mais, en l'espace de sept ans,
devant la corruption de l'administration et les me-
sures totalitaires de la famille installée au pouvoir,
il est revenu, auréolé de ses victoires, exploiter les
erreurs du régime. Depuis février 1960, appuyé par
les débris des sectes religieuses rejetées dans l'oppo-
sition armée à la suite de l'épreuve de force enga-
gée par Diem à leur encontre, il a reconstitué les
Unités capables de tenir des batailles rangées contre
les forces de l'ordre. Ses hommes, les Viet-Cong, se
cachent le jour et gouvernent la nuit. Pendant que
les paysans vont aux travaux forcés dans les Agro-
villes créées par le gouvernement pour mieux les
contrôler, les Viet-Cong font leurs récoltes et ran-
gent leurs grains. Alors que Diem s'entoure d'hom-
mes du Nord et du Centre choisis parmi les réfugiés
les plus anti-communistes, les Viet-Cong font appel
à des cadres locaux dans un pays où le régionalisme
a beaucoup d'importance. Face à la subversion com-
muniste qui s'infiltré dans tous les villages, Diem
et ses conseillers militaires américains ont équipé
une armée de 150.000 hommes en fonction d'une
éventuelle attaque rangée sur le 17^e parallèle. A l'at-
tentat, la persuasion et la menace, à l'endoctrine-
ment politique, à la guerre révolutionnaire, l'armée
répond à coups de canon ou avec ses tanks.

Partout, des terres en friche

L'insécurité régnant, l'économie s'en trouve paraly-
sée. Dans les rizières, les paysans ne cultivent plus
que le strict nécessaire à la consommation familia-
le, sachant que le reste leur sera confisqué soit par
les « rebelles », soit par les autorités. Si bien que
le delta du Mékong, dont la production en riz peut
suffire à nourrir toute la péninsule indochinoise, ne
répond même plus aux besoins de ses habitants, à
tel point que le Sud-Vietnam est devenu importa-
teur de riz.

Pourtant en l'espace de six ans, les Etats-Unis ont
investi plus de 1.200 millions de dollars dans ce
pays. Aucun de leurs protégés ne leur coûte aussi
cher. Mais, à vrai dire, les trois quarts de cette aide
sont militaires. Le reste sert à combler le déficit chro-
nique de la balance extérieure et à entretenir une
classe accrochée par tous les moyens à ses privilè-
ges et corrompue jusqu'au bout des ongles. Si les
voitures américaines circulent à Saigon, le « Nha-
Que » va toujours pieds-nus.

Mécontentement populaire et répression

L'incapacité de ce régime à rétablir la prospérité
et la sécurité promises a provoqué un vif méconten-
tement populaire. Accueilli comme un sauveur en
1954, Diem est maintenant honni de tous. Se refusant
à partager le pouvoir, il essaie de cacher, au
moyen d'élections truquées et d'un faux parlemen-
tarisme, une véritable dictature fasciste. Les intellec-
tuels lui reprochent de n'avoir pas rempli son con-
trat en favorisant par son attitude le retour des
communistes. Quant aux masses, elles sont presque
résolues à accepter n'importe quoi plutôt que de
subir le joug « diémiste ». Déjà en 1960, et avec l'ap-
pui de certains agents américains, des membres de
l'opposition libérale avaient eu le courage de se
faire les porte-parole de l'opinion auprès du Prési-
dent. Depuis, on ne sait ce qu'ils sont devenus.
D'ailleurs, près de 30.000 détenus politiques, pour la
plupart non-communistes, remplissent les camps de
concentration. A l'aide du parti CAN-LAO-NHAN-VI,
et de ses 70.000 membres secrets, Diem et son frère
Ngo-Dinh-Luyen, l'éminence grise du régime, mènent
la « chasse aux sorcières ». S'abstenir aux élections
ou, à fortiori, voter contre le candidat officiel, est

motif d'internement. En supprimant l'opposition
non-communiste, le régime actuel laisse le champ li-
bre au communisme car les possibilités de rechange
sont de plus en plus rares.

En novembre dernier, le régime a reçu un sérieux
coup de semonce. Des éléments de l'armée, son sou-
tien le plus fidèle, sont allés assiéger le palais de
la Présidence. La révolte des colonels était une ré-
action de colère face aux méthodes du régime et au
rôle qu'on leur fait jouer. Si le coup a échoué, l'ar-
mée n'en a pas moins perdu sa « virginité », avan-
cent certains, et il serait possible qu'une nouvelle
opération se fasse sous l'impulsion d'un « Cong-Le
Vietnamien ». Mais cette fois-ci, le « Comité Révolu-
tionnaire » ne se proclamerait peut-être plus anti-
communiste, mais neutraliste.

Vers l'internationalisation du conflit

La situation militaire a tellement évolué ces der-
niers mois en faveur des Viet-Cong, qu'on ne voit
guère d'autre issue à la guerre civile que dans une
négociation entre belligérants. Peut-être eût-il été
possible, il y a quelques temps encore, d'arrêter les
combats en expulsant Diem et toute la clique qui
le sert. Le conflit ne s'arrêtera que par une négocia-
tion entre le Nord et le Sud dans laquelle le Nord
sera en position de force et pourra exiger un dés-
engagement du Sud vis-à-vis de l'Occident.

Les Américains, quant à eux, continuent à sou-
tenir Diem. N'ayant pu obtenir un élargissement du
gouvernement, ils préfèrent ce cheval boiteux à
l'aventure. Comme ils l'ont fait avec Phoumi au
Laos, ils soutiennent Diem jusqu'au jour où il leur
faudra accepter la discussion avec les « rebelles ».

Ceux-ci ont constitué dernièrement sur place un
Front populaire, au programme neutraliste. Par-
rallèlement, les délégations communistes à la con-
férence de Genève sur le Laos se préparent à y sou-
lever la question du Sud-Vietnam dans cadre d'une
neutralisation du Sud-Est asiatique appuyée, bien
entendu par les participants neutralistes. En réponse
les Etats-Unis brandissent la menace de l'O.T.A.S.E.
et de leur VI^e flotte.

Or, la solution du conflit n'est pas militaire, mais
politique : « A soutenir ce régime impopulaire, nous
perdrons à l'avance » écrivait dernièrement l'édi-
torialiste américain Walter Lippmann.

Il faudrait donc qu'un gouvernement susceptible
de gagner la confiance des masses, s'installe à Sai-
gon. L'opposition, actuellement en exil, si elle est di-
visée et affaiblie ne manque pas d'hommes de valeur
certains même originaires du Sud. Plutôt que de les
décourager, l'Occident devrait les aider dans leurs
efforts pour rétablir au Sud-Vietnam un régime popu-
laire, très proche de celui du Cambodge et peut-être
du Laos. Hanôï ne serait pas mécontente pour sa
part de reprendre contact avec un Sud-Vietnam où
elle sait que les Américains feront l'impossible pour
empêcher le communisme, et de connaître ainsi, au-
delà de raisons sentimentales, une ouverture autre
que chinoise.

Tout concorde donc au désengagement du Sud-
Vietnam. L'attitude américaine du moment recule
une telle solution, pourtant la seule réaliste. Mieux
vaudrait l'accepter quand il en est encore temps.

J.-C. B.

Les « Forces-Libres » du Vietnam

Le mouvement « Forces Libres du Vietnam »,
qui publie chaque mois un bulletin intitulé « Pour
le Vietnam », vient de rédiger un « Mémoire sur
la situation actuelle du Sud Vietnam ».

Ce mémoire doit être adressé à la Conférence de
Genève. Nous sommes en mesure d'en publier
certains passages, avant qu'il en soit rendu compte
officiellement :

Les résultats obtenus au Sud après sept ans
d'anticommunisme virulent, ajoutés à la neutra-
lisation actuelle du Laos, incitent à une révision
de la politique inter-zone entre le Nord et le Sud
Vietnam.

Certes, aussi longtemps que le Nord reste inté-
gré au bloc communiste, il est difficile pour le Sud
de pratiquer seul et de manière unilatérale la poli-
tique de non-engagement. Force est alors d'atten-
dre la réunification du pays : les instances du Viet-
nam réunifié diront si la nation devrait ou non
vivre en dehors de tout bloc.

De même, sans une complète réciprocité de la
part du Nord, il est impossible pour le Sud de
« coexister » en admettant des communistes au sein
de son gouvernement et en accordant, sur son
territoire, liberté de propagande et d'action au
Parti communiste.

Mais dès à présent, une politique de non-agression
et de non-immixtion peut et doit être recherchée,
accompagnée d'une trêve de polémique et de propa-
gande sur tous les sujets susceptibles d'accroître
la tension et les discordes entre les deux zones.
Comme couronnement à cette politique, certains
échanges commerciaux pourraient être envisagés
entre le Nord et le Sud, ainsi que l'admission
simultanée des deux Vietnam à l'O.N.U.

LA SOUSCRIPTION DU P.S.U.

Beaucoup d'amis ont répondu à notre appel.

Mais le total des sommes déjà rentrées et des engagements de versements mensuels pris pour l'année est encore nettement inférieur aux 6 millions d'anciens francs qui étaient absolument indispensables, avant même le surcroît de dépenses entraînées par la lutte contre les militaires fascistes et leurs complices.

Je, soussigné (NOM, prénoms, adresse)

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié (C.C.P. 4435-35 - Paris), la somme de

Nous avons donc, plus que jamais, besoin de vous tous. Envoyez votre obole à Maurice Klein (37, rue de Trévise, Paris (9^e) - C.C.P. 4435-35 Paris) et remplissez la formule d'engagement ci-dessous.

Le Secrétaire National,
Edouard DEPREUX.

Le Trésorier,
Maurice KLEIN.

Signature :

Le calendrier du P.S.U.

Édouard Depreux à Liège

Edouard DEPREUX fera une conférence publique « Pour un Socialisme moderne et authentique », au Palais du Congrès, à Liège, le mardi 23 mai, à 20 heures.

SAINT-OUEN

« Allemagne-61 »

La section organise une réunion d'études pour les adhérents et sympathisants sur le thème : « Allemagne 1961. De Yalta à nos jours ». Exposé de Charles Bossi, secrétaire national de la Fédération des déportés et internés de la Résistance. Tous les adhérents et sympathisants de la Fédération Seine-Banlieue et de Paris-Ville sont cordialement invités.

VENDREDI 2 JUIN

à 20 h. 45, salle de justice de paix, métro Mairie de Saint-Ouen, bus 137, 85, 166, 173, 174.

COTE D'OR

Le Gouvernement et la Gauche

Les manifestations du Gouvernement contre les organisations de gauche — et contre toute expression de la vérité — sont particulièrement illustrées par deux faits locaux :

1.) La perquisition récemment effectuée au siège du Parti communiste, lequel avait — aux côtés des autres organisations populaires — réagi (à l'appel du chef de l'Etat et du chef du Gouvernement désemparés) contre les factieux.

2.) Le préfet crut bon d'interdire la conférence que devait prononcer le professeur MANDOUZE sur le problème algérien, sous le fallacieux prétexte d'un trouble de l'ordre public. La police qui, précisément, aurait dû assurer la liberté d'expression, est intervenue pour expulser les auditeurs qui, venus malgré l'interdiction policière, s'étaient retrouvés dans une autre salle.

La Fédération de la Côte-d'Or du PSU a élevé une protestation indignée contre de tels procédés dignes des régimes fascistes.

De Gaulle nous promet le bonheur dans 20 ans...

MAIS AUJOURD'HUI :

- Licenciements, déclassés, frappent les travailleurs.
- Le nombre des mal-logés augmente, celui des scandales de la construction, aussi.
- Debré dit : « pas plus de 4 % d'augmentation des salaires », ...pour les profits, il n'y a pas de limite.
- Les vieux perdent leurs places, les jeunes manquent d'écoles techniques et d'emplois.

AVEC LE P.S.U. POUR

- 40 heures payées 48.
- Une semaine de congé de plus.
- La sécurité et la garantie de l'emploi.
- Des circuits directs de distribution.
- Un service national du logement.
- Une aide accrue aux vieux travailleurs.

ET POUR TOUT CELA

- La paix immédiate en Algérie.
- Et des coupes profondes dans les dépenses militaires.

Le P.S.U. vient d'éditer ce texte en affiche 40x60 au prix de 0,10 NF l'exemplaire, ainsi que deux bandeaux - affichettes, au prix de 0,05 NF l'exemplaire.

Passez les commandes : 54, bd Garibaldi, Paris (15^e) - C.C.P. Paris 5.826-65.

Les Stages et Journées d'Études du P.S.U.

Stage régional en Isère

Pendant quatre jours, 30 militants du P.S.U. ont suivi un stage de formation près de Grenoble. C'est la première expérience d'un stage de formation régional. Elle est très concluante.

Des camarades de l'Isère, du Rhône, de la Loire, de la Savoie, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse étaient présents, mais plusieurs fédérations voisines manquaient.

La composition sociale et l'appartenance syndicale méritent d'être soulignées :

• 5 ouvriers, 8 employés et techniciens, 2 ingénieurs, 13 étudiants, 1 enseignant, 1 ménagère.

• 12 adhérents à l'U.N.E.F., 8 à la C.G.T., 3 à la F.E.N., 2 à la C.F.T.C., 1 à F.O., 1 au S.U. des techniciens R.T.F.

• 10 femmes, 20 hommes. Moyenne d'âge : 27 ans.

Une journée fut consacrée aux problèmes syndicaux et d'entreprise, une aux questions économiques, une à des thèmes politiques la dernière au Parti et à la critique du stage (nous donnerons le détail du programme et une analyse du déroulement du stage dans une étude plus complète au prochain numéro).

Le camarade Garnier (Isère) assurait la direction du stage. Marc Serratrice, membre du Comité politique, et les secrétaires de la Fédération de l'Isère : Silber et Valette, suivirent les travaux des stagiaires. L'organisation, pour laquelle le camarade Gensburger trésorier de la Fédération de l'Isère, a fourni un gros travail, fut excellente. Que les camarades de l'Isère soient félicités et remerciés.

Journée d'Études interfédérale à Bourges

Le Dimanche 14 Mai une journée d'Études rassemblait à Bourges des militants P.S.U. du Cher, de l'Allier, du Loiret et de la Nièvre. Cette réunion qui s'est tenue sous la présidence d'Henri Longot, du Bureau National, avait pour but d'étudier les principes d'une action de base concernant les problèmes locaux et de préciser les problèmes à prendre en charge.

Roger Beaunez, responsable de la Commission Nationale d'Action municipale et locale, membre du C.P.N., a introduit la discussion et posé concrètement tous ces problèmes.

À la suite d'une large discussion et de l'analyse des expériences très riches des participants, notamment sur le problème des H.L.M., il fut décidé de développer ces formes d'action et de s'inspirer des méthodes d'action collective, précises, notamment par Collin, de Bourges. La Campagne Nationale d'Action sur l'Habitat devrait permettre, quand elle démarrera, une relance et un développement de cette action.

Enfin les participants, préoccupés de jouer un rôle dans les problèmes d'équipement et d'aménagement locaux et régionaux, et surtout d'en avoir une connaissance incontestable, afin d'être armés dans la lutte engagée sur le plan économique et social contre le pouvoir, décidèrent de coordonner leurs efforts dans ce domaine.

Le camarade Dufflot d'Orléans se chargera de cette coordination. Une autre journée d'Études aura lieu sur ces problèmes en Octobre, probablement à Vierzou.

La journée s'est terminée par un échange de vues sur la préparation des élections cantonales dans les quatre départements.

DOCUMENTS - ÉTUDIANTS

Recherches syndicales, économiques, politiques, culturelles.

Vient de paraître : LA COGESTION (n° spécial : 2 NF, Cogestion étudiante, Démocratie industrielle et cogestion.

— Abonnement à 8 numéros 10 NF
— Abonnement de soutien .. 15 NF
— Prix au numéro 1,50 NF

Centre culturel de la Jeunesse Etudiante, 94, rue Notre-Dame des Champs, PARIS (6^e). C.C.J.E. - C.C.P. 15.801.87.

La prison pour deux objecteurs de conscience

Le 20 Avril, le Tribunal militaire de Metz a condamné respectivement à deux ans et dix huit mois de prison, Tony Orengo et Jean Pezet, objecteurs de conscience, tous deux membres de l'Action civique non violente.

Le Tribunal s'était arrangé pour que très peu de monde puisse assister à ce

Week-end de formation à Thionville

À l'initiative de la Fédération de Moselle s'est tenu à Thionville un week-end de formation auquel ont participé 35 militants de Moselle et de Meurthe-et-Moselle et notamment des militants syndicalistes des usines sidérurgiques.

Les thèmes du week-end, traités avec le concours de Roland Fliat et de Pierre Belleville étaient : L'évolution des techniques industrielles, de l'économie capitaliste et de la classe ouvrière et l'application de ces données aux industries lourdes régionales.

Le travail de formation se reliait ainsi directement aux perspectives d'action du parti. L'organisation des sections et fédérations intéressées en fonction de ces perspectives a été largement évoquée au cours d'une séance spéciale de travail.

Les Cahiers du Centre d'Études publient les cours du C.E.S.

N° 1. — Laurent SCHWARTZ : « Marxisme et Pensée Scientifique », (série : « Le Marxisme est-il vivant ? »). L'exemplaire - France, 1,50 NF, Etranger, 2,00 NF.

N° 2. — Th. MUNZER : « De l'émancipation nationale à la révolution socialiste en Afrique Noire » (série « Colonisation et Décolonisation »). L'exemplaire - France, 1,50 NF, Etranger, 2,00 NF.

N° 3 et 4. — M. RUNGIS : « Qu'est-ce que l'économie politique ? » « Le budget des familles et l'évolution du pouvoir d'achat », (série : « Initiation économique »).

L'exemplaire - France, 2,40 NF, Etranger, 3,00 NF.

Supplément à « ANALYSES ET DOCUMENTS », 17 rue de Chaligny, Paris (12^e) C.C.P. PARIS 16.437-13, Marcelle BERARD.

ANALYSES ET DOCUMENTS

« ANALYSES ET DOCUMENTS » est une publication bi-mensuelle, dont le but est de présenter, sous forme de fiches, un résumé cohérent des nouvelles politiques, économiques et sociales les plus significatives de la quinzaine, afin de fournir aux socialistes de gauche un instrument de formation politique et un remplaçable outil de travail.

« ANALYSES ET DOCUMENTS » permet de préparer rapidement un article ou un exposé, de retrouver une référence, un fait ou un document sans être obligé de procéder à la fastidieuse consultation d'une montagne de journaux.

Les informations datées et classées de « ANALYSES ET DOCUMENTS » proviennent du dépouillement d'une soixantaine de revues et journaux français et étrangers. Une bibliographie commentée accompagne chacune des rubriques. Un index trimestriel complète le classement.

Prix au numéro : France, 1,50 NF — Autres pays, 2 NF.

ANALYSES ET DOCUMENTS, 17, rue de Chaligny, PARIS, 12^e. C.C.P. PARIS 16.437-13, Marcelle BERARD.

“ C. E. S. ” PROGRAMME

• 24 Mai :

Les structures économiques de la France.

• BANLIEUE

Tous les mercredis, à 20 h. 30 : Initiation économique.

COURBEVOIE

Salle Esperet, coin du boulevard G.-Clemenceau et de la rue A.-Sylvestre. Gare de Bécon-les-Bruyères et Métro Pont de Levallois.

VILLEJUIF

Salle du Petit-Village (1er étage), Place des Fusillés.

Le Tribunal s'était arrangé pour que très peu de monde puisse assister à ce

procès. Malgré les interventions du Pasteur Marc Boegner et de M. Prevot, conseiller municipal d'Amiens et rédacteur de Forces Nouvelles (M.R.P.), la rigueur des juges a sévi de nouveau au détriment de ces deux jeunes gens qui ne demandent qu'à accomplir leur devoir de citoyen en accord avec leur conscience.

Cinéma :

Shadows

de J. CASSAVETES

Le film est une improvisation ; John Cassavetes, jeune acteur américain d'origine grecque, l'a tourné avec des camarades qui brodaient sur un thème donné au départ. Il n'y a pas d'histoire à proprement parler : seulement, comme dans la vie, des embryons d'histoires, des « ombres » (« shadows »). Leila vit avec ses deux frères, ce sont des mulâtres ; Leila et Ben peuvent passer pour blancs, mais leur frère a le type noir. Leila un soir trouve un amoureux blanc, qui la laisse tomber dès qu'il se rend compte qu'elle est mulâtresse, puis s'en repent ; Ben découvert, se balade dans New York avec des amis aussi découverts que lui ; le frère aîné, chanteur de blues, se fait mettre en boîte par le public. C'est tout : il y a là, sous la modestie de l'improvisation et la grisaille de la pellicule rapide (indispensable pour tourner sans studio) tout le grouillement de la vie, toute une peinture « du dedans » d'une certaine bohème new-yorkaise, avec la manière très particulière dont s'y pose le problème racial.

Une esquisse, un instantané, mais une réussite. Et une promesse : Cassavetes peut faire de très belles choses, et le cinéma américain a aussi ses pionniers. Souhaitons-leur de ne pas disparaître dans l'engrenage hollywoodien.

Marcel RANCHAL

Théâtre :

Soledad

de Colette AUDRY

Le « Tableau noir », troupe fédérale de la Ligue de l'Enseignement, présentera SOLEDAD, pièce de notre camarade Colette AUDRY, les mardis 23 mai et 6 juin à 20 h. 45 au Studio du Val-de-Grâce 30 rue Henri-Barbusse, Paris 5^e

La représentation du 23 mai, plus particulièrement organisée pour les membres et sympathisants du P. S.U. sera suivie d'une discussion avec Colette AUDRY.

Lecture :

Le premier volume de la collection « Le Monde a changé » est consacré à un Etat — l'U.R.S.S. — qui se définit lui-même comme « la plus vaste entité politique ininterrompue sur terre », comme « le premier Etat socialiste au monde ». Ces titres correspondent-ils à la réalité ?

L'ouvrage de M. Henry PEYRET répond à cette interrogation comme à toutes celles que se pose le monde actuel sur un Etat dont la puissance ne cesse de croître.

Trois parties composent ce livre : MARX, LE THEORICIEN DE LA REVOLUTION qui conduit les lecteurs à connaître — succinctement — l'origine et les principes de la doctrine marxiste. La deuxième partie, plus étendue, constitue une HISTOIRE INTERIEURE DE L'U.R.S.S. où sont étudiés successivement Lénine, Staline, ses successeurs et enfin l'ère Khrouchtchev. La troisième partie s'intitule : HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'U.R.S.S. C'est l'histoire des rapports de ce pays, depuis 1917 jusqu'à nos jours.

Les 28 planches photographiques font de ce livre une lecture plaisante.

B. R.

(« Le Monde a changé », de Henry Peyret, Presses Universitaires de France).

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin - ODE. 15-04

SEMAINE DU 17 AU 24 MAI

LE TESTAMENT D'ORPHÉE

de Jean Cocteau.

(Permanent de 14 h. à 24 h.)

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

I.R.B., 60, rue René-Boulanger, Paris-X^e— Travail exécuté —
par des ouvriers syndiqués

Un mort bavard

CERTES, Malraux est mort. Sur-tout pour nous qui, ayant aimé la fraternelle grandeur de « l'Espoir », nous demandons maintenant, à voir les grimaces de son soi-disant auteur, si cette grandeur n'était pas un théâtre, et cette fraternité une solitude à plusieurs.

Et pourtant, l'agitation posthume de Malraux ne laisse pas d'étonner. Depuis le retour à l'Élysée de son patron, on ne compte plus les figurations héroïco-burlesques dont il paraît se satisfaire, comme s'il exerçait à l'ombre du chef un pouvoir du pauvre. C'est la tournée au Brésil, où il crache sur Sartre tout en invoquant les étoiles ; c'est un pompeux discours sur la place de l'Hôtel de ville, devant des « musulmans fidèles » qui n'y comprennent goutte ; c'est, après un long et dur combat de siège, l'expulsion de monsieur de Boisanger, barricadé dans la Comédie Française ; c'est la diatribe au « carnaval » de la place Beauvau, devant un quarteron d'UNR, lamentable résidu de souvenirs espagnols ; c'est enfin, à Orléans, le culte réthorique de Jeanne d'Arc.

Nul ne songe ici à contester la grandeur d'une figure qui nourrit tous les symboles, ceux du chauvinisme le plus étrié comme ceux de la revendication populaire. Mais Malraux nous convie à un tourbillon d'images d'Épinal où nul ne peut ni retrouver ses petits, ni reconnaître l'Histoire. La « touchante image tricolore » qu'il exhibe, peut-être en effet s'accroche-t-elle au « sourire boulevardé de Michel ou de Victor Hugo » ; mais elle paraît singulièrement inaccordable à notre vie réelle... L'amalgame bigarré des rois et des jacobins, ce grand sac où l'on fourre Napoléon et les Communnards, Saint-Just et Saint-Louis, ces cimetières « où les tombes des chevaliers français voisinent avec celle des soldats de l'An II », nous avons appris à y reconnaître l'Histoire mystifiante, l'Histoire bourgeoise. C'est aussi l'Histoire que Malraux, qu'il soit au Tchad ou à Orléans, débite en tirades. C'est surtout la seule Histoire où de Gaulle puisse faire honnête figure.

Car tout le discours de Malraux se noue autour de l'affirmation : de Gaulle, c'est Jeanne d'Arc ; et peut-être réciproquement, la France n'étant pas chronologique, est éternelle. La délicatesse d'éléphant avec laquelle ce « message » nous est transmis vaut la peine d'être citée :

« Le témoignage du duc d'Alençon interdit que l'on retire à Jeanne d'Arc la victoire de Patay, puisque sans elle l'armée française se fût divisée avant le combat, et puisqu'elle seule la rassembla...

C'était en 1429, le 18 juin (sic). Avant tout, dit le général de Gaulle, elle rétablit la confiance. »

Et voilà. Ce n'est pas la lutte des hommes qui compose la vérité de l'Histoire, c'est la coïncidence des dates. L'Histoire de Malraux n'est pas seulement une imagerie, c'est aussi une sorcellerie.

Ne comptons pas trop sur le style pour sauver un pareil salmigondis. Bien sûr, on y trouve quelques belles phrases, souvent tirées d'ouvrages antérieurs du ministre. Mais on y trouve surtout un mélange de banalités pompeuses et d'images languissantes. Banalités : « la marée sans fin de la vie et de la mort » ; « les grands rêves contradictoires des hommes » ; « l'éternel appel de la justice ». Images épuisées : « nuit étoilée de fleurs de lys » ; « croix du Christ sur le ciel livide » ; « immense rumeur de sanglots qui monte ». L'ensemble laisse une impression d'emphase et d'effort, comme si Malraux voulait gonfler à force de phrases et d'exclamations les dérisoires activités où son Maître le confine.

Soyons justes pourtant : le concret, sous la forme sans doute de Debré, fait soudain irruption dans le discours. C'est quand Malraux évoque en tremblant ce monde désastreux « où le dauphin doutait d'être dauphin ».

G. D.

BULLETIN
D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Adresse

.....

A adresser : P.S.U., 8, rue Henner, Paris (9^e).

DÉMOCRATIE ET NATIONS-UNIES

LES conférences de presse au sommet se suivent, et les événements font qu'elles ne se ressemblent pas. Toujours est-il que, dans le système de la V^e République, elles constituent des documents essentiels de l'Histoire, car c'est dans ces documents que se trouvent exposés à l'usage des citoyens les fondements de la politique intérieure et extérieure conçue et mise en vigueur par l'autorité suprême de l'Etat.

De toute évidence les conditions d'une conférence de presse ne se prêtent pas à un débat ou à une discussion vigoureuse et ordonnée ; les réponses du Président aux questions posées tombent obligatoirement, tristement, dans un silence et un vide qu'impose la règle du jeu.

C'est donc à la presse et aux délibérations des groupes politiques, ou des groupes de pensée, que revient la tâche de se saisir des propos d'importance qui ont été unilatéralement tenus, de les commenter, de les soumettre à la critique, de porter jugement sur leur pertinence. Le processus était en cours, au moment de l'insurrection à Alger. Quelques jours suspendu par l'émotion nationale, il reprend justement aujourd'hui. Pendant qu'il se développe, et sans entraver — aujourd'hui — dans la substance et le fond même du débat, je veux attirer l'attention sur un point qui mérite la considération des citoyens.

Je ne m'aventure pas beaucoup en disant que la majorité des Français pense avec raison que l'action du Gouvernement aux Nations-Unies est un élément important, immédiatement, à brève ou lointaine échéance de toute la politique extérieure de notre pays. Or, voici que sur ce point décisif, une position intellectuelle ferme, et ses conséquences dans l'action, sont exposées avec vigueur, dans une Conférence de presse par le Président de la République sans que jamais, à ma connaissance, cette politique — en opposition ouverte avec la ligne générale du combat international de la France — en opposition avec les initiatives françaises, dans la première moitié du siècle (Léon Bourgeois, Jaurès, Herriot, Painlevé, Aristide Briand, Léon Blum, je ne cite que les disparus), en opposition précise et directe avec les intérêts de la grandeur française dans le monde, sans que jamais cette nouvelle politique ait fait l'objet d'un débat devant le Parlement et devant les commissions parlementaires.

En fait, une orientation nouvelle de la politique extérieure a été décidée et mise en vigueur, sans que le

peuple ait été consulté sous une forme quelconque, directement ou indirectement. Cela n'est pas de la démocratie. C'est même assez exactement le contraire de la démocratie. A moins que l'on estime que le référendum a donné carte blanche au Président pour définir et appliquer, dans tous les domaines, la politique que lui, dans sa conscience, estime la meilleure pour la France... Mais dans ce cas, tous les aspects apparemment démocratiques des procédures de référendum s'évanouissent ; il ne s'agit plus d'un référendum, il s'agit authentiquement d'un plébiscite. Et ceci aussi c'est le contraire de la démocratie...

La politique de la V^e République aux Nations-Unies doit être discutée à ciel ouvert ; elle doit faire l'objet de consultation, d'approbation ou de censure éventuelle du peuple français.

Les principes et la pratique de la démocratie réclament que soit discutée, approuvée, ou condamnée par la représentation du peuple français lui-même, une politique qui conduit à l'absence et au silence de la France dans un débat international sur l'Algérie, auquel prennent part cent nations du monde ; aux votes récidivants de la France aux côtés de nations qui organisent la ségrégation raciale sur leur territoire ; à des jugements critiques, hautement discutables, sur la mission des grands fonctionnaires du Secrétariat ; au refus de la France de s'incliner devant la loi de la démocratie internationale qui ne peut être que la loi de la majorité qualifiée ; au refus de la France de participer au financement de l'action des Nations-Unies au Congo... etc, etc. Il n'y a pas de geste politique, à ma connaissance, par lequel le peuple français ait délégué à qui que ce soit sa responsabilité dans de telles actions qui engagent tout son avenir.

Les principes et la pratique de la démocratie réclament que M. Couve de Murville vienne exposer et défendre devant le Parlement cette politique d'isolationnisme, d'absence, de non-coopération, de critique stérile et d'agressivité affirmée par le Président de la République.

Cela, ce serait de la vraie démocratie. Celle pour laquelle tant de Français ont combattu, et tant de Français sont tombés sur les champs de bataille de l'Histoire, nationale ou internationale, dans des guerres civiles, ou dans des guerres mondiales. Celle que les hommes d'aujourd'hui ont en toute circonstance le devoir de préserver pour les hommes de demain.

Henri LAUGIER

Le billet de Jean BINOT :

Sur une destitution

LE POUVOIR a beaucoup destitué ces temps-ci ; somme toute, il a commencé de punir dès avant que le juge ait rendu sa sentence. Non que le Pouvoir se méfie du juge — il a pris soin de le choisir tout exprès — mais parce qu'il est une chose dont le Pouvoir doute que le juge prenne l'exacte mesure et la sanctionne en conséquenc. : je veux dire la peur que le Pouvoir a ressentie. Cela ne se pardonne pas...

Voici donc les féaux, les faiseurs du miracle du 13 mai dans les geôles du Pouvoir et les épaules déconstellées... Après le juge, l'historien jugera. Mais lui, rien ne le presse.

Toutefois, une première destitution s'était-elle effectuée avec, il faut le dire, l'assentiment du destitué : je vise ici le citoyen que la Constitution gaullienne a réduit à la condition d'ilote. Une certaine logique pourrait nous interdire de protester là contre, s'il est vrai, comme l'affirme l'adage, que le peuple a le gouvernement qu'il mérite.

Nous récusons cette logique-là, toute d'apparence, et donnons nos raisons, qui vont d'elles-mêmes.

D'abord, nous avons refusé de voter notre destitution. Il est une vérité d'évidence que l'actualité accentue : nul ne rassemble jamais les qualités, les mérites et les vertus qui légitimeraient la détention entre ses seules mains de la totalité du pouvoir.

Ensuite, nous récusons de toutes nos forces l'idée stupide et déshonorante que les fils et petit-fils des destitués de 58 sont condamnés à être destitués... par héritage.

En un mot comme en cent, nous sommes et restons des républicains et nous luttons pour que revive la République — pour que s'élabore la démocratie socialiste — sans képi, sans miracle et sans mépris de l'homme et du citoyen.

LES GRÈVES :

Un sérieux avertissement au Gouvernement

A nouveau, le secteur public apparaît à la pointe de l'agitation sociale. Non que les actions aient cessé dans l'industrie privée. Au contraire, elles s'y développent de plus en plus, n'épargnant aucune branche d'activité. Ainsi les débrayages qui ont débuté en février aux usines Thomson-Houston se poursuivent toujours. Ainsi également l'importante manifestation qui a suivi il y a quelques jours l'arrêt de travail des usines Renault du Mans.

MAIS les mouvements qui atteignent aujourd'hui le secteur public ont un autre caractère. Ils sont beaucoup plus massifs ; ils sont coordonnés sur le plan national. Enfin, ils sont essentiellement dirigés contre le gouvernement. Dans tous les services en lutte à l'heure actuelle, les mêmes revendications ou des revendications similaires sont mises en avant. C'est que dans tous ces secteurs, on peut faire la même constatation : la dégradation des revenus des personnels de l'Etat et l'accroissement de l'écart entre les salaires des services publics et ceux du secteur privé.

Des promesses mal tenues

C'est en 1955 que le gouvernement promettait aux fonctionnaires l'harmonisation de leurs traitements avec ceux des grands services nationalisés. C'est en 1957 que le gouvernement promettait aux employés du Gaz et de l'Electricité de France et aux cheminots un alignement de leurs revenus sur ceux des salariés de l'industrie privée. Et à l'occasion de ces promesses, des plans étaient adoptés, qui prévoyaient, par des augmentations réparties sur 18 mois ou deux ans, le rattrapage du retard. Mais, malheureusement, chaque augmentation était, à la date d'échéance, déjà absorbée par les hausses de prix. Comme en outre les travailleurs du secteur privé, grâce à leurs luttes (et aussi à la situation relativement favorable de l'industrie française), réussissaient à obtenir également des augmentations de salaires, l'écart entre secteur public et secteur privé ne diminuait pas ; au contraire.

Une récente statistique indiquait que, alors que les salaires du privé augmentaient en moyenne de 7 % par an, les traitements des fonctionnaires ne progressaient que de 3,5 % et ceux des agents des services nationalisés que de 5 %. Le reclassement s'éloignait de plus en plus.

Des propositions dérisoires

C'est le problème de ce reclassement qui est à la base de l'agitation actuelle. La mise en route d'un véritable plan est réclamé à la fois par les syndicats de fonctionnaires et par les organisations des personnels des grands services nationalisés. Viennent se joindre à cette revendication essentielle, d'autres revendications, importantes, elles aussi, comme le retour progressif à la semaine de 40 heures. Or, que propose le gouvernement ?

Nous ne donnerons pas le détail. Deux exemples suffisent : aux fonctionnaires, le gouvernement offre maintenant : 1 % d'augmentation au 1^{er} décembre 1961, 2 % en juillet 1962, 1 % au 1^{er} décembre 1962. Aux cheminots, il offre 1,75 % en octobre et 4,5 % répartis sur l'année 1962. Il considère que les augmentations accordées depuis le début de l'année sont déjà suffisamment importantes (elles ont, dans les deux cas, atteint 3 % en deux versements). Il est pourtant visible que ces augmentations étaient loin de permettre de rattraper le retard pris depuis des années.

Si l'on examine ces chiffres on constate que dans un cas, celui des cheminots, l'augmentation prévue pour 1962 correspond à la limite des 4 % Debré ; pour les fonctionnaires, elle

n'atteint même pas ce « maximum ». Comme les ouvriers du secteur privé mènent actuellement une offensive très dure pour faire sauter ce verrou, et comme il est probable que sous leur pression, le patronat sera amené à lâcher plus que 4 %, tout laisse supposer que l'écart entre les deux secteurs, si l'on s'en tient aux propositions gouvernementales, va encore s'accroître. Qu'on ne s'illusionne pas : la dégradation de la fonction publique et du secteur nationalisé coûte cher à l'Etat. Les meilleurs éléments passent à l'industrie. Le recrutement devient de plus en plus difficile. Pour quelques économies budgétaires, on sacrifie beaucoup plus : l'avenir des services publics. Cela, les agents de l'Etat le sentent bien.

Retour à l'unité d'action

Les actions menées la semaine dernière n'étaient pas unitaires. La C.G.T. et la C.F.T.C. avaient lancé seules le mouvement dans le chemin de fer. La C.G.T. était seule à ordonner des actions variées dans les transports parisiens. Elle était seule aussi, la plupart du temps à lancer des grèves tournantes dans la Fonction publique. Les autres syndicats n'osaient s'engager, se demandaient comment réagirait la base.

Aujourd'hui, C.G.T., C.F.T.C. et Force Ouvrière ont lancé en commun l'appel à la grève à la S.N.C.F. A l'Electricité - Gaz de France, les trois fédérations et l'U.N.C.M. se sont réunies pour décider la grève nationale de

4 heures. Les contacts ont repris entre les fédérations de fonctionnaires et à la R.A.T.P., tous les syndicats ont donné le mot d'ordre d'arrêt de travail. L'unité d'action est à nouveau un fait acquis. D'où vient cette évolution ?

Essentiellement de la base. Le mécontentement est total dans le secteur public et la base connaît une combativité extrêmement élevée. On l'a vu lors des grèves de la semaine dernière. Prudents, les syndicats avaient donné des mots d'ordre peu précis : arrêts de travail compris entre 15 minutes et une journée ; manifestations adaptées aux conditions locales. Or, les travailleurs ont dépassé ces mots d'ordre, faisant la preuve de leur volonté de lutte. Cette leçon a servi. Les syndicats connaissent aujourd'hui le tonus de leurs adhérents et bon gré mal gré, ils sont obligés d'oublier leurs réticences et leurs désaccords. Aujourd'hui l'action est devenue une nécessité. Elle prime tout. Les travailleurs veulent combattre et les syndicats engagent la lutte.

On ne peut espérer après la journée de jeudi obtenir une reddition du gouvernement. Il lâchera sans doute sur quelques points de détail, mais à moins d'abandonner toute sa politique sociale, il ne résoudra pas les problèmes en suspens. Aussi, tout laisse prévoir que la journée de jeudi ne sera pas un aboutissement, mais au contraire un départ de l'action vers un développement encore plus important. C'est la première fois, depuis mai 1958, que le pouvoir a eu à se mesurer avec une opposition sociale aussi déterminée.

Robert LEROUX.

Fonctionnaires :

LE DROIT DE GRÈVE MENACÉ

« Nous ne serons jamais des eunuques », telle a été la réponse de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires (C.G.T.) au discours du général de Gaulle. La réponse a été unanime. Toutes les organisations syndicales (C.F.T.C., Force Ouvrière, Autonomes, Enseignants) ont adopté la même attitude. Qu'avait donc dit le général de Gaulle ? Une phrase, sibylline comme à l'habitude, mais qui apparaissait extrêmement menaçante en ce qui concerne les droits des fonctionnaires. « Nul n'est contraint de faire carrière au service de l'Etat. Mais pour ceux qui s'y consacrent, ce service est une stricte obligation. Faire en sorte que cette obligation soit observée dans tous les cas, voilà qui est nécessaire. »

CETTE phrase (assortie de l'article 16) prononcée alors que s'engageait un important mouvement revendicatif, parut immédiatement avoir une signification bien précise. Dirigée en apparence contre les agents de l'Etat factieux, « félons » ou ultras, elle pouvait tout aussi bien s'appliquer à ceux qui, par la grève, défendaient leur niveau de vie. Peu à peu, si aucune réaction ne s'était produite, le droit de grève et les droits tout courts des fonctionnaires auraient été liquidés. Par bonheur, la réaction est venue et les importants mouvements actuels vont sans doute obliger le pouvoir à reculer sur ce point.

DES DROITS DÉJÀ DIMINUÉS

Depuis des années, les droits des fonctionnaires sont grignotés. Une note de « l'Association pour le res-

pect des libertés constitutionnelles et statutaires des fonctionnaires » résumait les plus récentes mesures.

• Les ordonnances du 22 septembre 1960 et 31 janvier 1961 aggravent les sanctions applicables en matière d'aide et de provocation à l'insoumission si « le délinquant est fonctionnaire public, employé ou agent de l'Etat, des départements ou des communes ». Ces ordonnances ont fait suite à l'appel des 121 et étaient nettement dirigées contre les opposants à la guerre d'Algérie.

• L'ordonnance du 28 septembre 1960 procède du même esprit. Elle institue une procédure de suspension particulière applicable au fonctionnaire qui aurait « commis une faute grave consistant à se soustraire à ses obligations militaires ou à faire l'apologie de l'insoumission ou de la désertion ou à inciter des militaires à la désobéissance ». La suspension telle qu'elle est définie par l'ordonnance élimine toutes les garanties accordées par le statut.

• L'ordonnance du 15 octobre 1960 est sans doute encore plus grave. Elle prévoit, en effet, que les Fonctionnaires de l'Etat en service dans les départements d'outre-mer peuvent être rappelés d'office en métropole par leur ministre « sur la proposition du Préfet et sans autre formalité », si leur « comportement est de nature à troubler l'ordre public ». Là encore, aucune garantie n'était accordée aux fonctionnaires sanctionnés. En outre l'imprécision de ce délit laissait la place à l'arbitraire le plus total. L'application de ce texte a eu pour victime, M. Minne, professeur au Lycée de Cayenne (Guyane). M. Minne est établi en Guyane, a épousé une guyanaise, institutrice la-bàs et et eu de ce mariage, deux enfants en bas âge. Alors qu'il était en congé administratif en France (pour subir une opération chirurgicale) il a été avisé « qu'il n'était pas souhaitable de le réintégrer dans ses fonctions au Lycée de Cayenne ». Malgré ses demandes nombreuses, malgré l'intervention des deux parlementaires guyanais, MM. Gueril, sénateur et

Catayée, député, M. Minne n'a pu obtenir sa réintégration. Il vit donc, séparé de sa famille.

LES ATTEINTES AU DROIT DE GRÈVE

Déjà, dans le cadre de la législation actuelle, certaines catégories de fonctionnaires ont vu leur droit de grève supprimé. Ainsi les agents d'autorité, les fonctionnaires de police. Depuis août 1958, cette mesure a été étendue au personnel pénitentiaire. Enfin, en 1960, M. Buron, Ministre des Travaux publics publiait une circulaire interdisant la grève aux fonctionnaires de l'aviation civile « qui détiennent des emplois indispensables à la sécurité physique des personnes et d'une façon générale, au maintien des activités indispensables à la nation ». Reconnu illégal par la suite, cette circulaire prévoyait, pour l'ensemble des personnels un système d'arbitrage obligatoire et un délai de préavis avant tout mouvement.

Ces textes, graves parce qu'ils réduisaient considérablement les droits des personnels touchés, n'atteignent que certaines catégories. On a voulu, à plusieurs reprises, les étendre à l'ensemble de la fonction publique. En 1958, MM. Marcellin, Guy Petit et Jean Meunier proposaient un projet destiné à empêcher le « recours à la grève », il prévoyait la création d'une commission d'examen des revendications des fonctionnaires et d'une commission d'arbitrage parlementaire. Plus catégorique encore, la proposition de loi déposée en juin 1960 par M. Clermontel, député U.N.R. qui interdisait la grève « sous quelque forme et quelque motif que ce soit » à tout fonctionnaire, agent de l'Etat ou des collectivités locales.

C'est dire que les menaces restent grandes en ce qui concerne les droits des fonctionnaires. La période actuelle n'est sans doute pas favorable à une action brutale immédiate du pouvoir. Mais en cas de reflux social, il est possible qu'une offensive s'engage.

L. R.

COMMUNIQUÉ DU P. S. U.

Le Bureau national du P.S.U. communique :

Au lendemain des grèves d'avertissement des cheminots et du personnel de la R.A.T.P. de la journée revendicative des travailleurs de la Métallurgie, tandis que se poursuivent les grèves tournantes dans plusieurs secteurs de la Fonction publique, le P.S.U. se félicite de l'ampleur et du succès de ces mouvements.

Il constate avec satisfaction que, dans la très grande majorité des cas, les diverses organisations syndicales ont réalisé l'unité d'action. Il estime que ces manifestations attestent la volonté des travailleurs de lutter pour l'amélioration de leur niveau de vie et de s'opposer à toute atteinte aux libertés syndicales.

Le dernier discours du général de Gaulle, dont on avait annoncé qu'il serait consacré aux problèmes sociaux, n'apporte rien d'autre que de vagues promesses pour un avenir lointain. Il signifie que le régime entend ne rien modifier à sa politique sociale et envisage même de restreindre les droits de certaines catégories de travailleurs.

Le P.S.U., en exprimant sa solidarité à tous les grévistes, affirme sa résolution de combattre à leurs côtés contre cette politique et contre ces menaces.

10 MAI 1961.